

permettait pas de faire des détours. — « Soit ! répartit le gendarme, j'envoie immédiatement un courrier à Rou-tog. Attendez la réponse des autorités qui ne saurait tarder. » — « Faites mieux, lui dit Dutreuil de Rhins, accompagnez-nous jusqu'au Ko-né ding, car je ne veux pas attendre un jour de plus ; vous constaterez que je n'essaye pas d'aller à Rou-tog et tout le monde sera content. » — « Eh bien ! j'accepte, dit le gendarme qui était un brave homme, à condition que vous passerez chez moi prendre une tasse de thé. »

Le lendemain (19 septembre) nous fîmes route ensemble en traversant les grandes moraines de glaciers qui dévalent jusqu'à la rive occidentale du lac Ko-né tso. Le bonhomme nous informa qu'autrefois il y avait beaucoup de bandits dans la contrée, mais que depuis qu'il avait été chargé de veiller à la sécurité publique, ils avaient disparu. Comme nous lui objections l'aventure de son collègue, il répondit que les malfaiteurs n'y étaient probablement pour rien, que les femmes ont des caprices et que lorsque l'on a une jeune femme dans sa tente, il est sage de ne point courir les grands chemins. Au reste ce sage et redoutable gendarme avait beaucoup voyagé, il avait vu Lha-sa, Si-ning, le Sikkim, Do-rdjè-ling, il avait connu des Chinois, des Hindous, des Anglais, et, au cours de ses pérégrinations il avait appris la civilité puérile et honnête ; aussi nous reçut-il chez lui avec une bonne grâce qui égayait la misère de sa tente enfumée, et cette bonne grâce était relevée d'une petite pointe d'ironie qui ne manquait pas de piquant.

La demeure de notre hôte était située sur la rive occidentale du Ko-né tso, non loin du confluent de deux vallées dont l'une, s'ouvrant au sud, large et parsemée d'assez nombreuses tentes, mène à Rou-tog en trois jours ; l'autre, plus étroite et déserte, monte au col de Ko-né ding à l'ouest. Nous nous engageâmes dans celle-ci, en compagnie du gendarme qui, fidèle à sa promesse, nous guida jusqu'à la frontière du Kachmir avec d'autant plus d'empressement qu'il nous montrait la porte de sortie et non pas la porte d'entrée. Le 20 septembre, franchissant le col à l'altitude de 5,470 mètres, nous entrâmes sur le territoire du maha-radjah. Pendant toute la journée nous ne fîmes que